



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 18 décembre 2019

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 16 décembre 2019

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

Présents : 25 membres

Dans sa séance du 16 décembre 2019

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis 30/19 relatif au budget de fonctionnement pour 2020 avec **Fr. 4'873'539.00** aux charges et **Fr. 4'245'383.00** aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de **Fr. 628'156.00**
- adopté le préavis 31/19 relatif à une demande de crédit **Fr. 150'000.00** pour l'achat d'une balayeuse et de **Fr. 50'000.00** pour l'achat d'un véhicule utilitaire.

Le Président

Jean-Marc Cochet



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet